



QUARANTE-ET-UNIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le mardi 14 janvier 2020 à 12 h
au siège social et par audioconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères, conseillers :

par audioconférence : D. Coughlin, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Langevin, M. Lorek, M. Lovenuk, F. Marcotte Roy, S. Payeur, D. Pelletier, J.-P. Pelletier

Administration : L. Allaire, J. Hausner, R. Lepage, M. Major-Levesque, C.A. van Rassel, G. Beauce

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 12 heures et procède à l'appel des membres.

2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation, Mme Lucie Allaire, à réciter la prière.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 41X-01 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la quarante-et-unième réunion extraordinaire tenue le 14 janvier 2020, tel que modifié : ajout des items 5.2 Ratification entente ATEO, 5.3 Mise à jour – moyens de pression AEFO et 5.4 Mise à jour des états financiers.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conseiller Deschatelets déclare un conflit d'intérêts à l'item 5.2.

5. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 41X-02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE l'on siége en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

5.1 Modifications à la structure organisationnelle

5.2 Ratification entente ATEO

5.3 Mise à jour – moyens de pression AEFO

5.4 Mise à jour des états financiers

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 41X-CP03 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

6. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 41X-CP01 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations de la modification à la structure organisationnelle en scindant le poste de direction exécutive du Service des ressources humaines et de l'informatique en deux postes distincts; direction exécutive des ressources humaines et direction des technologies de l'information et l'on procède à l'affichage de ces deux postes.

Adoptée

Conseiller Deschatelets quitte la rencontre à 12h16.

Résolution n° 41X-CP02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales ratifie l'entente de principe centrale négociée entre le conseil des associations d'employeur (représentant l'AFOCSC), la Couronne et l'Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (représentant les membres de l'UIES) applicable au personnel de soutien syndiqué pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022.

Adoptée

Conseiller Deschatelets rejoint la rencontre à 12h31.

Résolution n° 41X-03 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 41X-04 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Lorek

QUE la séance de la quarante-et-unième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 14 janvier 2020 soit levée à 12 h 43.

Adoptée



Sylvie Payeur
Présidente

/gb



Lucie Allaire
Directrice de l'éducation